



GRAND PRIX DE SAINT-NOM-LA-BRETECHE

Vendredi 6 Samedi 7 et Dimanche 8 juillet 2018
Golf de Saint-Nom-La-Bretèche parcours Bleu

78860 SAINT-NOM-LA-BRETECHE
☎ : 01 30 80 04 40 – jeu@golfsaintnom.com

*Cette épreuve est classée Grand Prix (Catégorie 2017 : 4 pour les Dames et 5 pour les Messieurs)
Ce règlement complète le règlement général des Grands Prix.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs de nationalité française ou étrangère licenciés à une fédération reconnue et ayant fait enregistrer par leur club leur certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2017, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Index Messieurs : inférieur à 5,5 à la date d'inscription
Index Dames : inférieur à 8,5 à la date d'inscription

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les joueurs seront sélectionnés selon le cahier des charges des Grands Prix fédéraux. L'index pris en compte sera celui à la clôture des inscriptions, le vendredi 22 juin 2018

Le champ de joueur sera de 120 participants.

Un nombre de 14 wild cards sera attribué après la clôture des inscriptions par la Ligue de Paris en fonction des demandes reçues à la Ligue de Paris (lpgolf@wanadoo.fr)

Contrôle antidopage : Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire conformément aux articles L.3611-1 et suivants du Code de la Santé Publique.

2. FORME DE JEU

54 trous en Stroke Play

Cut après 36 trous : seront qualifiés 51 Messieurs et 12 Dames (et les ex-æquo)

SERIES : 1 série unique Messieurs, 1 série unique Dames

MARQUES : Blanches pour les Messieurs, Bleues pour les Dames

CLASSEMENT : Brut dans chaque série

DEPARTAGE : Pour la 1^{ère} place finale, play off «trou par trou». Pour les autres places, la règle des 18, 9, 6, 3 et dernier trou sera appliquée

HEURES DE DEPART : Etablies par le club 72 heures avant le début de l'épreuve. Ils seront consultables par téléphone au 01 30 80 04 40 et sur notre site internet www.golfdesaintnomlabreteche.com

3. ENGAGEMENTS

Les engagements devront parvenir par courrier à l'adresse suivante :

Golf de Saint-Nom-La-Bretèche
Rue Henri Frayssineau
78860 SAINT-NOM-LA-BRETECHE



Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent le nom, prénom, téléphone, numéro de licence et incluent les droits d'inscriptions. Les engagements devront être parvenus au secrétariat du golf accompagnés du règlement par courrier au plus tard le 22 juin 2018 (cachet de la poste faisant foi)

Adultes :	100 Euros
Nés entre 1993 et 1999 :	50 Euros
Nés en 2000 et après :	40 Euros

La Liste des joueurs retenus sera publiée le Mardi 26 juin

La journée d'entraînement sera le Jeudi 5 juillet

4. PRIX

Seront récompensés :

- Les 2 meilleurs scores bruts pour les Messieurs
- Les 2 meilleurs scores bruts pour les Dames (sous réserve d'au moins 30 participantes) sinon le meilleur score brut.

5. COMITE DE L'EPREUVE

- Le Président de La Commission Sportive
- Le Directeur
- Les arbitres

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieur de jours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus.

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.